ROUBAIX

Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien

Pour célébrer la FETE DU TRAVAIL, qui annuellement a lieu le Premier Mai, le Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien a chargé son Comité central de déposer au cimetière, sur le monument élevé à la mémoire des VICTIMES DU TRAVAIL, une couronne qui témoignera du souvenir ému que les travailleurs roubaisiens tiennent à manifester pour leurs frères de travail.

A cet effet, une délégation de ce Comité central ira le Premier Mai, à 9 heures 1/2, accomplir ce pèlerinage de souvenir.

Le Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien ne voulant exposer aucun de ses membres à la vindicte patronale n'organisera pas de cortège.

Le Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien, se conformant à la tradition, fera parvenir au groupe socialiste de la Chambre les revendications du prolétariat.

Coopérative « La Paix »

73, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité
Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six mois.

Maison à 23 Francs

A plusieurs reprises depuis quelques mois, *nous avons parlé du puissant essor* que les Belges ont su imprimer à toutes les œuvres de solidarité et de bienfaisance, notamment en ce qui concerne les habitations ouvrières.

Nous avons pu nous entretenir, hier, à ce sujet avec l'un des socialistes les plus résolus, l'un des mutualistes les plus actifs de *Bruxelles, M. Louis Walnier*, vice-président du Comité officiel de patronage des habitations ouvrières et institutions de prévoyance de Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode et Evere (banlieue de Bruxelles).

M. Walnier, après nous avoir rapidement exposé les diverses étapes parcourues par l'œuvre socialiste des habitations ouvrières en Belgique, — malgré l'hostilité du gouvernement, — voulut insister particulièrement sur ce qu'il appelle la dernière réalisation du progrès socialiste en Belgique : « La maison à *23 francs* ».

Nous avons déjà parlé des divers systèmes *de construction d'habitations ouvrières adoptés par nos voisins et nous avons établi qu'ils accordaient volontiers leurs préférences aux* habitations à logement unique.

Non contents de construire pour l'ouvrier des *maisonnettes confortables* et très hygiéniques, pour un prix modéré, nos camarades de Belgique ont voulu lui en faciliter l'achat autant qu'il est possible.

Le *Comité d'habitations ouvrières* a fait construire des maisonnettes comprenant six pièces, deux au rez-de-chaussée, deux au premier et deux au *second étage*, une cave, un grenier et une petite cour. Chacune de ces habitations occupe 96 mètres carrés. Le terrain en a coûté 384 francs. La construction s'est effectuée moyennant 2,986 francs. Les frais d'actes, et droits divers se sont élevés à 77 francs. Le prix total de revient est donc de 3.447 francs.

Cette maisonnette, le Comité la *vend* à *l'ouvrier dans les conditions suivantes* : l'acheteur peut l'occuper immédiatement, bien qu'il n'en paie le prix que par acomptes de 23 francs par mois pendant 25 ans.

Les neuf dixièmes du prix de l'habitation sont avancés au Comité par la Caisse d'épargne de Belgique et remboursés, à cette Caisse, ainsi que leurs intérêts, à l'aide des versements mensuels de l'ouvrier.

Le dernier dixième provient de legs versés au Comité par de généreux donateurs et remboursés sans intérêts au Comité, toujours au moyen de la mensualité de 23 francs.

Enfin, une partie de ce versement sert encore à payer le prix d'une assurance sur la vie de l'ouvrier (la Caisse d'épargne de Belgique étant en même temps caisse d'assurances). Cela permet à la veuve de l'ouvrier, — même si celui-ci décède quelques semaines après l'achat de la maison, alors qu'il n'a par conséquent versé que quelques mensualités de 23 francs — de devenir propriétaire *ipso facto*, et sans avoir à effectuer aucun autre versement.

Il est inutile d'ajouter qu'avec un semblable système, la maison à peine construite a déjà trouvé amateur et acheteur.

Nous signalons volontiers cette œuvre humanitaire que poursuit avec tant d'activité le citoyen Walnier, et nous souhaitons que chez nous l'on se décide enfin à venir ainsi en aide à nos ouvriers, qui doivent encore, la plupart du temps se loger dans d'infects taudis situés au fond d'une cour en des quartiers malsains.

Nous n'eurions sans doute plus alors à nous faire l'écho d'histoires aussi navrantes que celle de la famille Monsorez.

J. BALA.

—o—

CHOCOLATIERS ET CONFISEURS

Le président du syndicat des chocolatiers et confiseurs de Lille a eu avant-hier, une entrevue avec M. Rouvier, ministre des finances.

Il serait question d'appliquer aux confiseurs le régime de l'admission temporaire dans des conditions à peu près semblables à celles qui existent pour les raffineurs.

Quant aux sucres qui se trouveront chez les épiciers, au premier septembre prochain, date de la mise en vigueur de la nouvelle loi comportant un dégrèvement sensible, le ministre des finances se réserve de faire connaître la décision du gouvernement, la semaine prochaine.

—o—

Conseils municipaux

La session ordinaire de mai des conseils municipaux du département du Nord s'ouvrira du 1er au 10 mai. Comme session budgétaire, elle pourra avoir une durée de six semaines.

—o—

Concours entre ouvriers zingueurs

Un concours est organisé sous les auspices de la Société régionale des Architectes du Nord de la France, entre les ouvriers zingueurs des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Les demandes doivent adressées avant le 10 mai au soir, date de rigueur, à M. Ch. Deperne, architecte, 27, place Sébastopol, à Lille.

—o—

L'orage

Un orage assez violent, accompagné de pluie et de grêle s'est abattu hier après-midi, vers 4 heures et demie sur notre ville.

S'il tonne en avril
Prépare tes barils

Ce qui indiquerait pour nos vignerons une abondante vendange.

Espérons, quant à nous, que l'orage d'hier nous amènera du beau temps, il ne serait pas trop tôt.

—o—

Vol d'étain

Dans la nuit du 27 au 28 courant, on s'est introduit dans la salle de débit de Mme veuve Dumery Scholier Marie, âgée de 78 ans, cabaretière, rue de Tourcoing, 96, en fracturant la porte de la cour qui donne dans la cour Flipo et on lui a volé une série de mesures en étain et 19 mètres de tuyau en étain.

—o—

Les rentes des travailleurs

— Chez Etienne Motte et Cie, un soigneur, Pierre Decantère, rue Bayart, 1, âgé de 57 ans, a été gravement blessé à la main droite ; six semaines de repos.

— Au peignage de l'Union, un dégorgeur, Henri Jeanssens, 42 ans, rue Jasquard, cour du Gaz, a été blessé à la main gauche ; 15 jours de repos.

— Au peignage de l'Epeule, un trieur, Henri Bourgeois, 25 ans, rue de Guisnes, à Tourcoing, a été blessé au genou gauche ; 15 jours de repos.

—o—

La Grande Harmonie à Douai

Nous apprenons que la grande harmonie donnera le 12 juillet, à 8 heures du soir, à l'occasion des *fêtes de Gayant*, un concert sur la place Carnot, à Douai.

—o—

Le transfert de l'Institut Turgot à l'ancien Collège

Mardi matin, à onze heures, a eu lieu, à la mairie, l'adjudication des travaux à exécuter à l'ancien Collège pour le transfert de l'Institut Turgot.

L'adjudication était divisée en quatre lots : 1er lot, démolition, maçonnerie, carrelage, enduits, ferronnerie, 17,706 fr. 20 ; 2e lot, charpente, menuiserie, quincaillerie, 21,341 fr. 26 ; 3e lot, couverture, canalisations d'eau et de gaz, 7,382 fr. 75 ; 4e lot, peinture, vitrerie, 12,984 fr. 64.

Voici les noms des soumissionnaires et adjudicataires.

1er lot. MM. Casimir Duhayon, 12,50 % de rabais ; Alexandre Bayart, 12 % ; Léon Pianquart, 13 % ; Paul Rasson fils, 3,25 % ; César Durez, 12,50 % ; Edmond Beale, 9,50 % ; et Goffin et Gaberel, 13,25 % ; adjudicataires.

2e lot. — MM. Henri Brevière, 13,50 % ; Casimir Brabant, 14 fr. 75 % ; Alfred Wattrelos, 9,75 % ; Marc Dubus, 16,35 % ; Huyghe et fils 16,50 % ; Jean De Groove, 13,75 % ; Emile Picavet, 11,25 % ; Planquart-Durot, 7,25 % ; Jules Vantroye, 11.50 % ; Alfred Vronne, 13,75 % ; Rémy Van Welden, 16,75 %, adjudicataire.

3e lot. — MM. Paul Pianquart, 18,75 % ; Georges Deplus, 20 % ; Albert Deplus, 17,75 % ; Médart Dekeyser, 16,35 % ; Florimond Desbarbieux, 27,50 % ; Alexandre Jénart, 17,75 % ; Arthur Bourgeois, 30,75 % ; adjudicataire.

4e lot. — MM. Eugène Carbonnelle, 24,75 % ; Louis Rucquois, 22 % ; Eloi Lemaire, 20 % ; Th. et Em. Gilman, 22,75 % ; Joseph Henneuse, 21,75 % ; Louis Lempereur, 21 % ; Raimond Niffle, 24,25 % ; la Société *Le Travail*, 25,75 %, adjudicataire.

LA FOIRE DE ROUBAIX

LE GRAND BIORAMA. — C'est le plus grand établissement qui voyage en son genre, actionné et éclairé à l'électricité : direction C. Sckramson. Spectacle *phono-cinématographique*, immense succès, « la sorcière Mariella », la voyante mystérieuse, le Cake-Walk, le chien calculateur à l'instar d'Inaudi, le « Looping the loop », la femme volante, le professeur de Cussy dans ses créations magiques, le Cercle de la Mort, etc., etc.. Spectacle de famille, matinées, à partir de trois heures ; — se trouve près de la rue du Bassin.

THEATRE CIRQUE. — A l'Hippodrome, tous les soirs, à huit heures et demie ; dimanche, lundi et jeudi, matinée à trois heures et demie. Magnifique troupe de l'impresario Emmanuel Roche.

HIPPODROME DE PARIS. — Au bout du champ de foire, près du canal.

Manège de chevaux vivants ; installation de 1er ordre. Direction Fr. Henrotte.

GRAND-PHONO-CINEMA-THEATRE. — En face de la fabrique Allard, seul cinématographe parlant, derniers perfectionnements. « Le Voyage dans la lune », grande féerie à sensation, en 15 tableaux coloriés. — « Le petit Chaperon Rouge », — légende populaire en 16 tableaux coloriés. — Séances tous les jours de 6 heures à minuit ; spectacles pour familles, en matinée à 3 heures, les dimanches et jeudis, immense succès.

THEATRE GRANDSART COURTOIS, près la rue du Bassin. — Jeudis, dimanches et fêtes, *matinées de famille* à 3 et 5 heures. Tous les soirs à 8 heures 1/2, spectacles variés. — Prestidigitation. — Cake Walk américain. — Les casseurs d'assiettes. — Les transformations de Fregoli, par M. Emile Grandsart, jouant à lui seul les 12 rôles de la pièce « Paris la Nuit » en se transformant 25 fois, avec une rapidité merveilleuse, etc. etc.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE-HIPPODROME. — Aujourd'hui, jeudi, deux grandes représentations : à trois heures très précises, matinée de famille, le soir, à 8 heures et demie, grande soirée de mode.

A ces deux représentations, débuteront les 3 Ali-Ben-Darak, célèbres équilibristes macédoniens, et l'athlète américaine Miss Gina, la femme la plus forte du monde. Elle enlève de terre deux chevaux de grande taille et porte facilement 15 hommes.

Le bureau de location est ouvert de 10 heures du matin à 4 heures.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 29 Avril

Naissances. — Henri Wattiez, rue du Duc, cour Tetlelin, 10. — Edgard Dereeper, rue du Curé, 10. — René Dejasgher, rue du Moulin, 46, cour Dubar, 7. — Lucien Joly, rue des Vosges, 10. — *Décès.* — Henri Zennevort, 1 an, rue Rossini, cour Fraignac-Tiberghien, 5. — Evariste Lesceux, 2 mois, rue des Longues-Haies, 64, cour Bernard, 17. — Henri Browaeys, 44 ans, tisserand, rue Blanchemaille. — Adolphe Pluquet, 77 ans, épicier rue du Pile, 140. — Marie Dorchies, 85 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

Mort-né : 1.

Un remède qui guérit

C'est la Poudre Louis Legras qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Les rhumes négligés, les suites de pleurésie et d'influenza disparaissent complètement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à M. Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

TOURCOING

—o—

CHRONIQUE DU VOL

Au cours de l'avant-dernière nuit, un malfaiteur resté inconnu a pénétré dans le poulailler de M. Achille Ducroquet, sellier, rue de Toul, 16 et y a dérobé 4 poules, 1 coq et 2 lapins.

La police a été prévenue.

— Une tentative de vol a été commise, dans la nuit de mardi à mercredi, dans les magasins de tissus et de matières de M. Vanreux-Delmasure, rue de Tournai, 117.

Des pesées ont été faites sur la porte, qui porte des traces d'effraction.

Il est probable que les voleurs auront été dérangés dans leur besogne par l'arrivée de passants attardés.

—o—

Une burette qui fait explosion

Avant-hier matin, vers 6 heures, un jeune garçon de 13 ans, Emile Dewaele, demeurant rue des Trois-Pierres, 146, avait mis chauffer sur le feu, une burette de café qu'il avait eu l'imprudence de boucher.

Soudain, la burette fit explosion et les vapeurs qui s'en échappèrent, brûlèrent grièvement la figure du pauvre garçon ; heureusement, les yeux n'ont pas été atteints.

Le docteur Debuchy, mandé, a soigné Dewaele, et a constaté que les vapeurs ont de plus lésé la gorge et les poumons.

Le praticien a déclaré que l'état du brûlé, bien que grave, ne mettait pas ses jours en danger.

—o—

La foudre

Durant l'orage d'hier après-midi, la foudre est tombée sur la cheminée de la maison d'habitation de M. Delmasure, rue de Roubaix.

Des briques se sont détachées et se sont abattues sur la toiture de l'estaminet Alfred Noclain, rue de Roubaix, 3, laquelle a été endommagée.

—o—

Passage à niveau de la Tossée

Par suite des pluies persistantes et des travaux de terrassements commencés depuis un mois rue de la Tossée, les abords du passage à niveau sont actuellement presque impraticables.

Pour remédier à cet état de choses, l'administration municipale vient de faire établir un nouveau débouché entre les rues Magenta et des Carliers, par les rues de Wagram et de Lens (cour Van Eslande).

La Compagnie du Nord a d'ailleurs commencé l'installation d'un nouveau passage à niveau provisoire entre les rues des Carliers et Saint-Eloi, et d'ici quelques jours la circulation entre la rue de Roubaix et le quartier de la Tossée sera ainsi complètement assurée.

—o—

Au Théâtre Municipal

Dimanche 3 mai, à 7 heures et demie du soir, représentation par la tournée Bourgeois, de *Henri III et sa Cour*, l'étincelante pièce historique en 5 actes d'Alexandre Dumas.

— Le dimanche 17 mai, aura lieu sur notre scène municipale, une représentation de l'immense succès du théâtre du Palais-Royal : *Le Train de Plaisir*, comédie en 4 actes, de MM. Hennequin, Mortier et de Saint-Albin.

Informations et Communications diverses

MARI BRUTAL. — M. Delattre, commissaire du 2e arrondissement, vient de dresser procès-verbal contre le nommé Louis Paco, 35 ans, dégorgeur, demeurant rue de la Blanche-Porte, cour Dewitte, 41, pour avoir mardi matin, étant ivre, porté des coups et fait des blessures à sa femme avec un marteau.

Nous avons mentionné hier l'exploit de ce mari brutal.

RESPECT AUX MORTS ! — Un cocher, Auguste Verheylezoon, 23 ans, demeurant rue du Niol, 35, a été gratifié d'une contravention pour avoir traversé avec son attelage sur la Grand'Place, un convoi funèbre.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, mercredi, il est arrivé aux Halles : marée, 150 k. ; asperges, 115 bottes ; pois, 100 k. ; pommes de terre nouvelles, 50 k. ; figues, 400 k. ; beurre, 45 k.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING, du 29 avril 1903

Naissances. — Vienne Marie, rue Descartes, 21. — Gaspard François, rue des Girondins, 66. — Lepan Léontine, rue Nationale, 122.

Décès. — Bogaert Omer, 2 ans, rue de l'Industrie, 29. — Candelier Jules, 8 mois, rue Nationale, 122. — Moreels Pierre, 81 ans, rue de Lille, 121. — Favorel Pauline, 4 mois, rue des Plats, 198. — Piédoux Clémence, rue du Château, 60 ans. — Gaspard François, 2 jours, rue des Girondins, 66.

Autour de Roubaix-Tourcoing

MOUVAUX

La grève de l'usine Blondet

Les ouvriers de l'usine Blondet protestent énergiquement par lettre contre l'attitude du journal *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing*, qui prétend rendre les ouvriers responsables du conflit actuel, et le prient de rectifier son article du 30 avril.

Le 2 avril, les ouvriers ont présenté une liste de revendications, d'ordre technique.

Le même jour le camarade — cause involontaire du conflit — et l'un des plus anciens ouvriers de l'établissement, allait porter sa pièce terminée.

Et sa chaîne étant finie, il en fit la déclaration. Au lieu de lui donner un billet de chaîne comme c'était l'habitude de la maison, on lui répondit qu'il n'y avait plus rien pour son métier et qu'on allait régler son compte.

Notre camarade demanda alors s'il serait servi à son tour. M. Robert répondit que tout était changé et qu'il ne reconnaissait plus les tours de chaînes.

Les autres ouvriers, mis au courant de l'affaire, décidèrent d'envoyer une délégation afin de connaître le motif de ce renvoi brutal.

M. Robert persista dans son refus de reconnaître le tour de chaîne et, allant plus loin, déclara que l'ouvrier était mis dehors et resterait dehors. Devant cette provocation directe qui était une menace pour tous, nous n'avons pas hésité à nous mettre en grève jusqu'à ce que M. Blondet veuille bien tenir la parole qu'il nous avait donnée de ne pas faire de victimes.

Voici, Monsieur le correspondant, les faits exposés dans toute leur sincérité, et nous comptons sur votre impartialité pour les publier dans votre prochain numéro.

Les grévistes de Mouvaux.

CROIX

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le Percepteur se tiendra à la mairie pour recevoir les mutations aux dates suivantes :

Mardi 5 mai, à 2 heures ; Jeudi 14 mai, à 2 heures.

Ne pas négliger de se munir de toutes les pièces ou documents nécessaires pour reconnaître sur les matrices et le plan cadastral, le numéro et la situation des parcelles dont la mutation est demandée.

CHEZ LE COMMISSAIRE DE POLICE. — Hier après-midi, M. Seguin, commissaire de police fut très surpris en voyant rentrer dans le couloir qui conduit à son bureau deux clientes qui encombraient passablement.

On sait que le mercredi la route de Lille à Roubaix est fréquentée par des troupeaux de bêtes qui viennent du marché de Lille, vers trois heures et demie, au passage de l'un de ces troupeaux à la place de Croix, deux vaches qui sans doute cherchaient à boire, rentrèrent dans le couloir du bureau de M. Seguin où, fort heureusement, le bouvier put les faire sortir sans trop d'embarras.

VOL DE VELOS. — Dans la nuit de mardi à mercredi, on est entré au Vélodrome dans le quartier des coureurs, en passant par la pature Jonville, et après avoir fracturé la porte d'une cabine on a enlevé un vélo, marqué « Rambler, 1901 », modèle 40, numéro 48664 ; un deuxième vélo neuf marqué B. S. A. Birmingham, et un troisième vélo marqué B. S. A. Chotte, à Guillighem, ainsi que trois paires de roues neuves, le tout d'une valeur de 850 francs.

Ces bicyclettes appartiennent à MM. Grimprez, clerc d'huissier, 51, rue du Trichon ; Hautemme, restaurateur, 4, rue du Pays et Seys, demeurant à Bethem (Belgique).

Une enquête a été ouverte par M. Séguin, commissaire de police à Croix.

WASQUEHAL

ETAT-CIVIL du 29 avril. — *Naissance.* — Delerue Adolphe, rue de Lille.

LES VOLS. — Dans la nuit de lundi à mardi, trois vols ont été commis à Wasquehal. Chez Louis Chanu, rue de Lille, les malfaiteurs ont fait main basse sur 200 plantes de thym.

— Chez Amédée Bertheloot, au Planeux, une poule a été enlevée et enfin chez Victor Préty, au Petit-Cattignies, une poule et ses poussins ont disparu.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

PROCES-VERBAL. — Le nommé Emile Debaisieux, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir pénétré par effraction chez Jean-Baptiste Knockaert, demeurant impasse du Beau-Passage et avoir proféré des menaces de mort.

LANNOY

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez F. Leborgne, un tisserand, Alphonse Willocq, 39 ans, demeurant à Lys, au Colisée, s'est blessé au côté droit en soulevant une ensouple.

WATTRELOS

LA FRAUDE. — MM. Jean Barets, sous-brigadier, et Emile Waubaut, préposé des douanes à Roubaix ont arrêté au passage des Hautes, un nommé Augustin Porque, ouvrier de charbonnage âgé de 18 ans, né à Estaires, sans domicile fixe, porteur de 10 kilos d'allumettes.

— MM. Jules Dupret et Deboudt, préposés, ont arrêté rue des Fleurs, un nommé Emile Haliaert, 17 ans, rattacheur, né à Wattrelos, demeurant à Herseaux qui était porteur de 6 kilos 600 de café vert. François Dutilleul, 16 ans et demi, bâcleur, né à Roubaix, demeurant à Wattrelos, l'accompagnait, portant une charge de fraude égale à celle de son camarade, mais il a réussi à s'échapper.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont informés que le percepteur se tiendra à leur disposition, à la mairie, pour recevoir les mutations foncières, aux dates suivantes : Lundi 4 mai, à 2 heures. Mardi 12 mai, à 2 heures. Lundi 18 mai, à 9 heures. Ils devront se munir de toutes les pièces et documents nécessaires pour reconnaître sur le plan cadastral le numéro et la situation de chacune des parcelles dont la mutation est demandée.

BAISIEUX

LA FRAUDE. — Mardi vers 5 heures du matin le brigadier Guidez et le préposé Dewaele, de la brigade de Baisieux, de service au pont du Boyau, ont arrêté le nommé Boorti Bien-Aimé, âgé de 21 ans, porteur de 150 grammes de tabac haché et 130 grammes d'allumettes chimiques le tout de provenance étrangère, valeur 2 francs.

ANSTAING

PARTI SOCIALISTE. — Les camarades sont priés de se réunir dimanche prochain 3 mai à 6 h. du soir chez le citoyen Calixte Leroy, estaminet de la Barrière. Ordre du jour : Elections municipales complémentaires.

LYS-LEZ-LANNOY

LE PREMIER MAI. — A l'estaminet du Cat din l'orloche, rue Pasteur, (Fort-Salé), chez le citoyen Vergeylen Alphonse.

Journée du vendredi 1er mai : Illuminations et feu d'artifice, à 8 heures du soir ; Journée du samedi 2 mai : A 7 heures du soir, départ du ballon *l'Insurgé* ; à 8 heures et demie, brillant feu d'artifice ; à 9 heures, banquet, 1 fr. par tête.

Avant le banquet, causerie par un camarade sur la lutte de classe.

A 11 heures, punch. Causerie par un camarade sur les trois méthodes. Pendant toute la soirée brillantes illuminations.

HALLUIN

La bagarre de dimanche. — A propos de l'arrestation de Dupont. — Interview d'un témoin de la scène.

Nous avons entretenu nos lecteurs de la bagarre qui a éclaté, dimanche, vers deux heures et demie du soir, aux « Baraques », entre des civils et des gardes de nuit belges, et nous avons dit que l'enquête de la justice avait amené l'arrestation d'un ouvrier halluinois, Charles Dupont, 32 ans, rentreur, inculpé d'être le principal auteur des violences dont a été l'objet le garde Nestor Catry.

Nous avons jugé intéressant de nous livrer à une nouvelle enquête sur cette affaire, qui fait encore, à Halluin, l'objet de toutes les conversations.

Nous en avions, du reste, été sollicités par quelques camarades de l'endroit, indignés de la façon dont les journaux cléricaux ont relaté les faits, et incriminé Dupont, dont l'arrestation n'établit pas, à nos yeux, qu'il soit nécessairement coupable.

Ainsi donc, hier matin, dès la première heure, nous partions pour Halluin, dans l'intention de recueillir tous les renseignements de nature à jeter un peu plus de clarté sur l'affaire des « Baraques », et à empêcher, au besoin, la condamnation possible d'un innocent.

La première chose que nous avions à faire était d'aller interroger la famille de l'inculpé. Celle-ci habite la « Pannerie ».

Il ne nous a pas fallu nous rendre jusque là. Une ménagère à qui nous demandons l'adresse exacte de « Decq Parisse » — c'est le sobriquet que porte l'inculpé — nous montre la mère de Dupont que nous avons croisée, cent mètres plus haut.

Nous avons rejoint Mme Dupont sur la place de l'Eglise.

— « Ah ! Monsieur, nous dit-elle, nous n'avons pas de chance. Mon fils est innocent, je vous le jure, des témoins vous l'affirmeront. Tenez, je vais justement chez M. Defretin, pour obtenir de lui l'autorisation de citer un de ses ouvriers qui a assisté à la scène, et que le parquet n'a pas entendu. Il vous le dira bien que mon garçon n'a rien fait. D'autres que lui vous le diraient aussi, mais vous savez, il y en a beaucoup qui n'aiment pas d'être dérangés ou qui ont intérêt à éviter le contact de la justice. »

Mme Dupont, qu'accompagne sa belle-fille, se rend au tissage qu'exploite, rue de la Station, M. Defretin, maire d'Halluin.

Celui-ci a acquiescé à sa demande, et bientôt elle en sort escortée d'un homme que nous présumons être le témoin en question.

Nous interrogeons ce dernier, un nommé Camille Decottignies, 32 ans, tisserand, rue de la Pannerie.

— Si j'ai vu la scène, nous répond-il, oui, j'y étais. Ecoutez, je vais vous dire la chose.

Il était 2 heures 25. Dupont se trouvait sur le territoire français, entre les rails du car, rue de la Lys. Des gardes belges se promenaient à quelques mètres de là. Tout à coup, l'un d'eux, — je ne sais pas son nom, mais on l'appelle « Maçon », — sans en avoir l'air, vint sur la France, et se plaçant derrière Dupont, le poussa en avant sur la Belgique pour que son collègue put l'arrêter. Le garde Catry empoigna « Decq Parisse » et lui asséna sur la tête deux coups de matraque. « Parisse » essaya de se dégager et, au même instant, des individus qui stationnaient là, accoururent et empoignèrent Catry, l'amenèrent sur le territoire français, où ils le terrassèrent et lui portèrent des coups de pied.

» Quant à Dupont, aussitôt dégagé, il était parti. Voilà ce que j'ai vu et ce qui est vrai ».

La mère de Dupont nous dit alors qu'à son retour à la maison, son fils raconta la même chose ; de suite, il alla déposer plainte à M. Deblais, commissaire de police, contre le garde Catry.

Elle nous dit ensuite que c'est la concierge du Gaz d'Halluin qui l'a dénoncé à la police. Singulier rapprochement, les gardes belges ont passé toute la soirée de dimanche chez elle.

Ce sont sans doute eux qui l'ont poussée à accuser Dupont, pour se tirer du mauvais pas où ils se sont mis, l'un en violant le territoire français, l'autre en se livrant à des violences sur un paisible ouvrier, à qui la justice belge n'a rien à réclamer.

Car, en effet, et Mme Dupont nous a prié d'en prendre note, contrairement à ce qu'a imprimé *le Journal de Roubaix*, Charles Dupont n'a point servi aux compagnies de discipline. Il a accompli son congé dans l'armée de Popol, d'où première erreur à l'actif du « Bien-Informé ».

Et le « *Bien-Informé* », qui ne prend pas de manchettes quand il s'agit d'un ouvrier, en commet une seconde et des plus importantes, quand il représente Charles Dupont comme « un rôdeur de frontière des plus dangereux », qui « a subi plusieurs condamnations ».

A la vérité, ce « rôdeur de frontière des plus dangereux » n'a encouru qu'une seule condamnation, et encore quelle est-elle : une amende de dix francs.

Si tous les citoyens qui ont subi pareille peine étaient de dangereux rôdeurs de frontière, la France et la Belgique seraient décidément des refuges de bandits où les honnêtes gens seraient infime minorité.

Le Journal de Roubaix a l'erreur facile. Nous verrons s'il a la rectification aussi prompte, et s'il possède au même degré le souci de la vérité et le respect de la réputation des gens.

Pour en revenir à Dupont, sa famille et ses amis vont travailler à établir son innocence. Le syndicat des tisserands d'Halluin va prendre sa cause en main.

Quand Dupont sera relâché, ce qui pour l'honneur de la justice française ne saurait tarder, il restera au gouvernement à faire rappeler au calme et au respect des conventions les policiers de Popol.

L'attitude provocatrice de ces Messieurs durant la grève Gratry a été vivement critiquée par les ouvriers des deux pays.

La police belge n'est pas encore la police idéale.

M. ALLAMEL.

Pour vous préserver de l'Epidémie

qui, depuis quelque temps, fait tant de ravages dans notre région, faites usage quotidien et régulier de l'excellent VIN de

BANYULS TRILLES

très soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN de BANYULS** et le **MEILLEUR QUINQUINA.**

CE DELICIEUX APERITIF, qui est uniquement recommandé par le corps médical tout entier, devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au Café, par toutes les personnes soucieuses de leur santé.

Dans tous les cafés, les bons estaminets, les principales Epiceries et chez les Entrepositaires.

Exiger l'étiquette sur la bouteille, à cause des nombreuses contrefaçons.

LILLE

EXPRESS LILLE-PARIS

La Compagnie du Nord a décidé que dès demain, 1er Mai, deux express de Paris à Lille auront, à l'aller et au retour, des compartiments de troisième classe.

—o—

UNIVERSITE DE LILLE

FACULTE DES SCIENCES. — Institut de mathématiques, 13, place Philippe-le-Bon. — Jeudi 30 avril, à 5 heures un quart du soir, cours public de mécanique app. de M. Petot : « Diagramme théorique et Diagramme réel d'une machine à vapeur. »

—o—

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort du citoyen Ronce Alphonse, âgé de 58 ans, ouvrier au service de la ville, demeurant rue de Dieppe, cité Immobilière, et décédé hier à sept heures du soir. Ronce était un socialiste militant et convaincu. Il comptait à son actif de nombreux sauvetages, avait reçu pour son dévouement des médailles de 1re et 2e classe, et allait être proposé pour une médaille d'or.

Nous présentons à ses deux fils, clicheurs au *Réveil du Nord*, et à sa famille nos sincères condoléances.

Théâtres, Fêtes et Concerts

NOUVEAU THEATRE-KURSAAL

(Direction A. Bourdette)

Samedi 2 Mai. — (Tournée Bourgeois). — HENRI III ET SA COUR, pièce historique en 5 actes et en prose, de A. Dumas, père, avec le concours de Mme Lina Munte, du Gymnase, et de M. Joumard, de la Comédie-Française.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

La location est ouverte au Nouveau-Théâtre. (Bureau de location dans le hall d'entrée).

—o—

SOUSA AND HIS BAND

Sousa et sa troupe vont arriver aujourd'hui par le train de 11 h. 30 du matin, venant de Paris.

La troupe qui ne compte pas moins de 100 hommes fera à son arrivée sensation en ville.

Aujourd'hui et demain, matinée à 3 h. 1/2 et soirée à 8 h. 1/2, à l'Hippodrome. Le programme sera complètement changé à chaque représentation.

Le " Journal Officiel "

ARMEE

Génie. — M. Cerf, capitaine de 1re classe à Lyon, récemment désigné pour Dunkerque et n'ayant pas rejoint, a été désigné pour être employé à Calais.

M. Gosselain, capitaine en 1er au 6e régiment, récemment désigné pour Calais et n'ayant pas rejoint, a été désigné pour être employé à Dunkerque.

MALADIES INTIMES Traité du Docteur Bienaimé, affections contagieuses, rétrécissements, pertes séminales, *impuissance*, etc... 280 pages avec figures. *Deux francs. Rue Rodier*, 25, Paris. Consultations, midi

Eruptions, furoncles, rougeurs

Ce sont les conséquences du printemps. Vous avez de l'âcreté du sang. Votre sang a besoin d'être purifié, votre corps d'être tonifié. Les Pilules Pink sont excellentes dans ce but, car le plus grand régénérateur du sang c'est

LES PILULES PINK

Ceux qui auront négligé de purifier leur sang risquent de voir ces éruptions, ces furoncles, ces rougeurs persister. En outre, ils sont à peu près certains de ressentir aussi des maux de tête, de la débilité, des attaques de bile, de la lassitude générale. Les pilules Pink sont en vente dans toutes pharmacies et chez Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

INSTITUT DU DOCTEUR
DOGNIAUX, Spécialiste
DESSERVI PAR LES SŒURS DE LA CHARITÉ
79, rue de l'Institut, JUMET, près Charleroi-Belgique

HERNIES (descentes, ruptures) : Guérison compl. de toute hernie, sans bandage, pour la vie, en quelques jours p. la méthode perfectionnée du Dr L. Dogniaux, spécialiste. Plus. milliers de guéris authentiques ; dem. adresses de personnes dignes de foi, guéries dep. 9 ans.

HYDROCÈLE, VARICOCÈLE
Guérison radicale en quelques jours, pour la vie par les procédés spéciaux du Docteur Dogniaux.

DIFFORMITÉS DES MEMBRES
Pieds-bots, genu valgum, ankylose vicieuse du genou, etc. — Le Dr L. Dogniaux, spécialiste, reçoit, 79, rue de l'Institut, à Jumet, lundi et mercredi, de 1 à 3 heures. Téléphone 673.
De nombreux fonctionnaires des chemins de fer de l'Etat atteints de hernies ou de varicocèle ont été radicalement guéris par le Docteur Dogniaux.

Savon du Congo BLANCHEUR DU TEINT

Lille, 44, Rue de Béthune

Le Gérant : Jean PIOTEIX.

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens, 119, rue Réaumur, Paris

Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 8 pages

NOS PRIMES

Sur la présentation de 10 Bons se suivant, nous pouvons fournir à nos lecteurs :

DIX-HUIT PIÈCES DE TABLE
Six Cuillères
Six Fourchettes
Six Cuillères à café
SOIT : DIX-HUIT PIÈCES

Ces couverts sont en métal nouveau de première qualité et d'une solidité absolue.

Les 10 Bons devront être détachés, en ayant soin de conserver le côté portant le numéro du type demandé, puis remis à nos vendeurs, qui, quelques jours après, livreront les dix-huit pièces (6 cuillères, 6 fourchettes, 6 cuillères à café) en échange de la somme indiquée.

TYPE N° 1	BON-PRIME N° 52	TYPE N° 2

Type n° 1 « LOUIS XV »

Les dix-huit pièces du type n° 1 seront livrées, sur la présentation de 10 Bons se suivant, au prix de

3 fr 50

Type n° 2 « L'ÉLÉGANT »

Les dix-huit pièces du type n° 2 seront livrées, sur la présentation de 10 Bons se suivant, au prix de

3 francs

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 29 avril 1903.

Contrairement à l'allure d'hier, le marché, qui ouvre sur une bonne impression, ne fait que s'alourdir jusqu'en clôture avec exception toutefois pour Suez et le Turc.

La grosse demande du comptant en *Rente française* ne se renouvelle pas, et toutes les primes étant abandonnées, il reste du ferme à revendre. On a bien maintenu les assurances quant aux interventions et à l'assistance du parquet mais beaucoup veulent éviter les reports, quittes à reprendre position après.

En dehors des opérations qu'entraîne la réponse des *primes*, la Bourse n'offre rien de spécialement intéressant. On est d'ailleurs beaucoup trop préoccupé de la *liquidation*, des *positions* à reporter et de celles à qui on refusera le report et ensuite de la façon dont se passeront les jours de règlements, lesquels n'iront certainement pas sans quelques sérieuses difficultés.

Justement, dans le but évident d'éviter de grosses différences, il est possible que l'on imprime demain une certaine fermeté au marché, afin d'arriver à des cours de compensation meilleurs.

—o—

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 29 avril 1903.

Bonne bourse aujourd'hui avec affaires animées sur tous les compartiments. C'est toujours aux *charbonnages* que les ordres sont plus nombreux et la fermeté continue à prédominer.

La *sidérurgie* a eu sa part également et l'on remarque des demandes en *Ougrée*. La division *tramways*, assez longtemps négligée parait vouloir se réveiller ; si ce réveil doit avoir des lendemains, prévenons nos lecteurs que chaque campagne sur ce groupe a toujours atteint vite l'exagération et par conséquent une surveillance active est de règle.

Les *Zincs* souffrent de ce que l'attention de la Bourse s'en détourne pour s'occuper ailleurs. Toutefois, nos avis ne changent point quant à l'avenir et à chaque recul le *Zinc de Silésie* peut être mis en portefeuille avec confiance.

Nous tenons un raisonnement analogue quant aux deux valeurs industrielles russes : la *Dniéprovienne* et la *Russo Belge*.

—o—

BOURSE DE LILLE

Lille, 29 avril 1903.

Le mercredi apporte un peu d'activité.

Aniche est faible à 1.035 et peut baisser encore.

Même cours sur Anzin, 5.560, mais facilement maintenu. *Bully* est demandé en hausse à 4.570 ; il en est de même de *Bruay*.

Carvin, mieux tenu, a 5 francs de hausse et la valeur reste demandée. Une avance de quelques francs est possible.

Clarence en réaction, n'est intéressante qu'à 20 francs moins cher pour commencer des achats échelonnés. *Crespin* reste ferme gagnant encore 50 centimes. Comme nous l'avons dit, on doit tourner un moment aux environs de 200 francs.

On baisse de 4 francs en *Dourges*, dans le but de servir de nombreux achats à ce cours, de sorte que malgré le recul, la séance d'aujourd'hui nous laisse plutôt une impression de fermeté sur ce titre.

Pendant le dernier exercice, la Compagnie a acheté 19 hectares de terrains et construit 46 maisons ouvrières. De plus, un second lavoir a été commandé qui pourra être prêt fin de l'année.

Ferfay est aujourd'hui plus faible : c'est la continuation du jeu de bascule à petits écarts.

Lens et *Liévin* sont un peu mieux tenus.

Depuis deux jours, nous avertissons nos lecteurs de prendre garde au mouvement de *Ligny* que nous considérons trop précipité. La réaction commence aujourd'hui et les réalisations de bénéfices ne sont pas terminées. Nous souhaitons que ces liquidations se produisent modérément, afin de ne pas provoquer un trop sérieux recul qui nuirait ensuite au marché de la valeur.

On parle d'un mouvement possible en *Marly* en vue de l'assemblée du 13 mai. Les hardis peuvent y tâter et sans doute en profiter, mais il faut être excessivement prudents car nous sommes ici dans le domaine de la spéculation et les opérations ne peuvent être tentées que par les personnes très au courant du marché et capables de le suivre de près.

Pas de cours en *Meurchin*. La tendance du marché de ce titre pourrait bien se retourner dans un délai difficile à préciser. On sent pourtant que l'on s'occupera bientôt de cette valeur. Bon nombre d'autres ayant été suffisamment travaillées.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Bourse commerciale du 29 avril

ALCOOLS. — Calmes. — Courant, 47 75 ; prochain, 47 50 ; 4 mai, 47 25 ; 4 dern., 40 50.

BLES. — Calmes. — Courant, 24 75 ; prochain, 24 50 ; 4 mai, 24 20 ; J.-A., 23 85 ; 4 dern. 22 85.

SEIGLES. — Calmes. — Courant, 17 50 ; M.-J., 17 50 ; 4 mai, 17 ; J.-A., 17 ; 4 dern., 16.

AVOINES. — Calmes. — Courant, 16 85 ; prochain, 16 70 ; M.-J., 16 75 ; 4 mai, 16 75 ; J.-A., 17 ; 4 dern., 16 55.

LIN. — Faible. — Courant, 58 ; prochain, 58 25 ; 4 mai, 57 25 ; 4 dern., 54.

COLZA. — Soutenu. — Courant, 51 75 ; prochain 51 75 ; 4 mai, 52 25 ; 4 dern., 54.

FARINES. — Calmes. — Courant, 32 80 ; prochain, 33 20 ; M.-J., 33 15 ; 4 mai 33 15 ; J.-A., 33 ; 4 dern., 31 80.

SUCRES. — Calmes. — Courant, 25 25 ; prochain, 25 87 ; 4 mai, 25 62 ; 4oct., 27 25 ; 4 pr., 27 87 ; Roux, 22 ; Raf., 93 à 93 50 ; Circ., 7.200 s.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 29. — On a coté, ce matin, en Bourse ; 5 37 mai ; 5 37 juin ; 5 37 juillet ; 5 40 août ; 5 40 septembre ; 5 40 octobre ; 5 40 novembre ; 5 37 décembre ; 5 40 janvier ; 5 37 février ; 5 40 mars.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : 5,000 k. sur mai à 5 37 ; 5,000 sur août à 5 40 ; 10,000 sur novembre à 5 40. — Total : 20,000 kilos.